

Axe thématique 2. Mobilisations, participations, représentations

Responsables : Guillaume Courty (PR science politique, Lille 2), Aude Lejeune (CR CNRS, sociologue du droit), Annie Laurent (DR CNRS, science politique)

La réflexion sur les formes de mobilisation, de représentation et de participation politique constitue un axe « historique » du CERAPS, réunissant juristes, sociologues et politistes et régulièrement alimenté par de nouveaux projets de recherche. L'objectif poursuivi ici est de **revenir sur des objets d'étude canoniques de la science politique et d'en renouveler l'analyse en mobilisant des méthodes et des problématiques jusque là peu explorées sur ces objets**. Le positionnement résolument pluridisciplinaire du CERAPS constitue un atout pour appréhender des thèmes comme les mobilisations ou la participation politique, en combinant une réflexion sociologique sur le rôle des normes et de leurs usages, et en tenant compte des perspectives ouvertes par le recours aux nouvelles technologies et le développement de la démocratie dite « participative ».

L'axe se structurera en quatre sous-axes. Le premier d'entre-eux s'intéressera aux mobilisations en les analysant sous l'angle des diverses socialisations qui les sous-tendent. Le deuxième sous-axe sera consacré aux formes de participation et consiste à penser ensemble les formes traditionnelles et les outils plus récents, tels que ceux induits par l'e-démocratie. Le troisième sous-axe se focalisera sur les professionnels de la représentation en montrant les différentes formes de légitimité dont ils sont porteurs et par lesquels ils parviennent à s'imposer. Enfin, le quatrième sous-axe abordera la question des élections en considérant l'ensemble de ce processus politique, depuis les prémices de la campagne jusqu'à l'issue du scrutin.

2.1. Mobilisations et Socialisations

D'une part, ce sous-axe a pour ambition d'étudier la diversité des mobilisations collectives. Les travaux menés au CERAPS portent sur différents groupes (minorités, professionnels, syndicats, organisations religieuses, institutions), échelles spatiales (régionale, nationale, transnationale, supranationale), modalités d'action (grève, manifestation, lobbying, e-pétitionnement, recours à la justice) et s'appuient sur plusieurs méthodes d'enquête (entretiens biographiques, ethnographies, observations, archives, statistiques). A travers cette diversité d'études de cas, ils proposent de réfléchir aux conditions et aux conséquences de l'engagement (ANR « Sombrero ») et de contribuer ainsi au renouvellement des recherches sur les dynamiques de ces mobilisations.

D'autre part, ce sous-axe regroupe les travaux sur les processus de socialisation tant politique, familiale que scolaire (des enfants, des enseignants notamment) et invite à réfléchir à l'apprentissage et l'intériorisation de normes et de valeurs, aux nomenclatures, ainsi qu'à la construction d'un rapport à l'ordre social et politique.

Ces différents travaux sur les mobilisations et socialisations, appuyés par de vastes enquêtes empiriques en France comme à l'échelle internationale, ont pour point commun de mettre en évidence et d'articuler tant les contraintes institutionnelles qui pèsent sur les individus et les groupes sociaux que les capacités d'action et de mobilisation de ces individus et groupes.

2.2. Participations et e-démocratie

Ce sous-axe poursuit un terrain de prédilection du laboratoire, la participation dans ses formes classiques et « nouvelles » (e-démocratie). Il prolonge le projet européen sur l'articulation entre science et participation. Il s'agit de s'interroger sur la place et les modalités de participation des citoyens dans les projets de recherche (projet « Consider »). Un autre volet se propose d'étudier les interactions entre approche environnementale des sciences sociales et participation.

Mais, l'objectif est également de conduire une étude comparée des formes de participation des catégories populaires (Etats-Unis, France, pays d'Amérique latine), de revenir sur les théories de la démocratie délibérative avec une focale sur les arguments et les apprentissages au sein des arènes participatives (Julien TALPIN, notamment) et de développer un projet européen autour de l'e-pétitionnement.

2.3. Professionnels de la Représentation

La représentation est au centre des travaux menés sur les différentes catégories de professionnels qui exercent leurs activités dans le champ politique ou qui sont amenés à y prendre position. Cet axe aborde tout à la fois les catégories les plus récentes de professionnels de la politique (des plus prestigieux comme les collaborateurs des derniers cabinets ministériels aux plus courants comme les entourages des élus au Parlement ou dans les collectivités), les postes les moins consacrés (conseiller général) comme les activités les moins connues (la formation des élus). La prise en compte de ces différentes catégories permet d'aborder tant la question de l'acquisition de la compétence politique que celles de la notoriété ou de la spécialisation du travail politique.

En dehors du champ politique, cet axe entend s'attaquer à la question des professionnels de la représentation des intérêts en abordant les entraves au métier de syndicaliste (Etienne PENISSAT, Karel YON) ou en posant la question de l'expertise dans des structures telles que les think tanks ou les groupes d'intérêt plus traditionnels (les associations par exemple).

Ces différents travaux sur la professionnalisation de la représentation ont enfin une vocation cumulative, tant sous l'angle des expériences que des résultats, l'objectif étant de contribuer à comprendre les transformations marquantes des institutions politiques, en pointant la création de nouveaux postes dans le champ politique, les mutations du leadership et leurs effets.

2.4. Elections : règles, stratégies partisanes et vote

Durant les quatre prochaines années, les électeurs seront appelés aux urnes à de nombreuses reprises (municipales et européennes en 2014, départementales et régionales en 2015, présidentielle et législatives en 2017). Ce calendrier offrira aux chercheurs du laboratoire l'opportunité de poursuivre et de renouveler leurs travaux sur les élections, qu'ils soient menés sur la France ou de façon comparative. Dans tous les cas, la thématique des élections est, plus que jamais, entendue dans les projets du CERAPS, au sens large. En d'autres termes, les projets constitutifs de ce sous axe s'intéresseront d'une part, à la partie située « en amont » d'un scrutin constitué par les enjeux politiques, les campagnes électorales (en général, mais aussi celle des groupes d'intérêt), les programmes électoraux, les processus de sélection du personnel politique, la constitution des listes, etc. D'autre part, les projets porteront aussi sur les résultats électoraux, abordés d'abord par le biais des données agrégées, aussi bien que des données individuelles (panel, sondages sortie des urnes). Une attention

particulière sera portée à la sociologie des organisations partisans, des élus ou des collaborateurs d'élus, en recourant notamment à l'analyse socio-historique des rapports entre groupes sociaux.

Mais, toute élection, s'inscrit dans un contexte tant politique qu'institutionnel. Le contexte politique sera appréhendé, par plusieurs projets, dont l'objectif est d'étudier les processus, les agents et les modalités de la politisation, les clivages partisans mais aussi les alliances et les coalitions électorales (selon les cas, à l'échelon national ou local, notamment pour les municipales) ou encore la discipline de vote. L'influence du contexte institutionnel pourra notamment être prise en compte en étudiant les effets de nouveaux modes de scrutin mis en place pour les élections municipales de 2014 dans les petites communes, pour les élections départementales (anciennes élections cantonales), mais aussi leurs conséquences sur les stratégies des partis et des électeurs. Certains référendums feront l'objet de questionnements en privilégiant la dimension comparative